

Nom	V.éléments graphiques permanents	PJ
Nom	V.éléments graphiques permanents	PJ

Les éléments graphiques permanents permettent de cadrer le dessin, repérer certains détails, manipuler, plier et couper les formats.

## 1. Le cadre

Il délimite la zone d'exécution du dessin. Dessiné en trait continu fort (0,5 mm), il fait apparaître une marge sur tout le contour : largeur 10 mm sur A4, A3 et A2 ; 230 mm sur A0 et A1. Dans le cas d'une reliure, la marge pourra être agrandie.

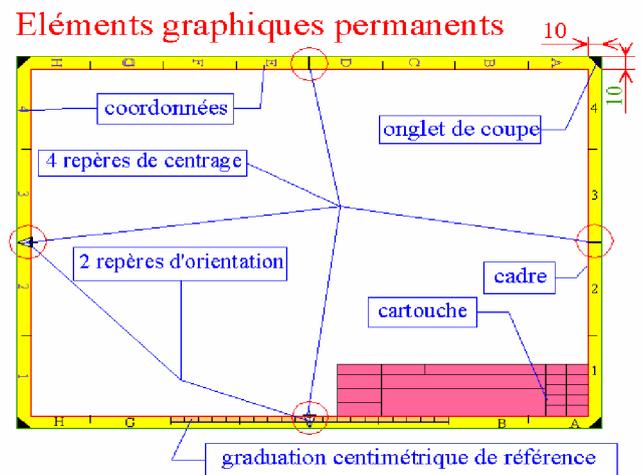
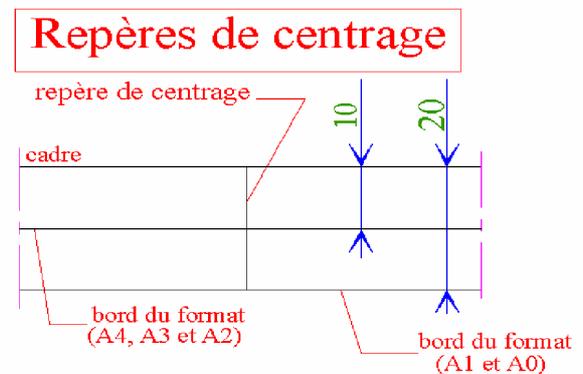


Figure 22

## 2. Les repères

Ils sont situés dans la marge entre le cadre et le bord du dessin.

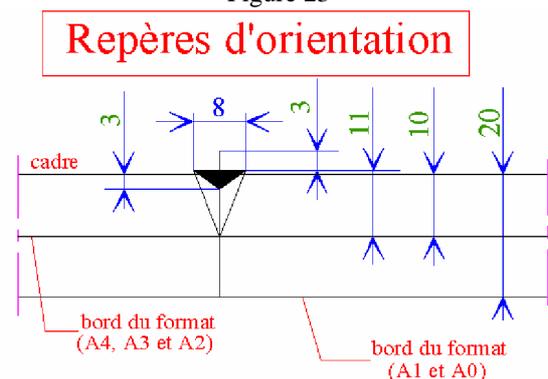
- **les repères de centrage** : au nombre de quatre, ils indiquent les axes de symétrie du format et sont matérialisés par un trait continu. Ils facilitent le réglage de la position du document notamment dans le cas de reproduction, etc.



les 4 repères de centrage, tracés en trait fort entre le bord du format et le cadre, sont destinés à positionner ou centrer les documents sur les divers appareils de reproduction. Ils matérialisent les axes de symétrie des formats usuels.

Figure 23

- **les repères d'orientation** : au nombre de deux sur les supports pré-imprimés, ils se superposent aux repères de centrage. Une fois le dessin terminé, il ne doit rester qu'un seul repère, celui orienté vers le dessinateur ou le lecteur, la flèche indiquant le sens de lecture privilégié du dessin.



Les deux repères d'orientation, en forme de flèche, situés dans la marge, se superposant aux repères de centrage, permettent d'identifier le sens de lecture du dessin. Une fois le dessin terminé, il ne doit rester qu'une flèche (sur les deux à l'origine) orientée vers le dessinateur ou le lecteur.

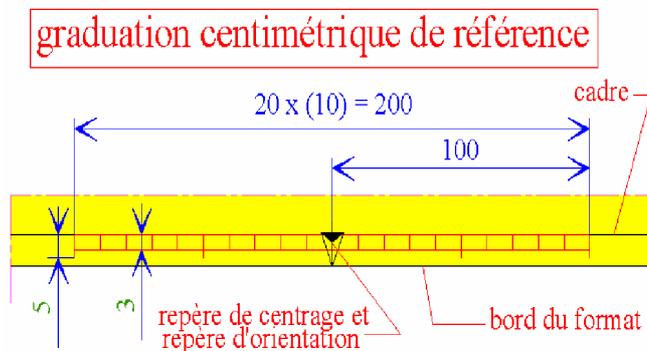
Figure 24

### 3. Le système de coordonnées

A partir de lettres (A, B, C...) et de chiffres (1, 2, 3...), il permet de repérer les différentes parties de la zone dessinée (analogie avec les cartes routières). Le nombre choisi de coordonnées, fonction de la complexité du dessin, doit être divisible par deux. Les dimensions recommandées sont : 74,25 mm pour les grands côtés et 52,5 mm pour les petits côtés. Voir également les dispositions à respecter sur les figures dans la partie formats.

#### 4. La graduation centimétrique de référence

Non chiffrée, longueur minimale 200 mm et largeur maximale 5 mm, elle doit figurer dans la marge près du cadre. Elle doit être disposée symétriquement par rapport au repère de centrage situé sur le grand côté du format.



Non chiffrée, longueur minimale 200 mm, largeur maximale 5 mm, placée symétriquement par rapport au repère de centrage dans la marge près du cadre, elle doit figurer sur le grand côté du format.

Figure 25

### 5. Les onglets de coupe

Placés aux quatre coins du dessin, ils facilitent la découpe des reproductions au format voulu. Les onglets sont matérialisés par des triangles rectangles isocèles dont les côtés de l'angle droit ont une longueur de 10 mm.